

# Projet éolien de Naix-aux-Forges

Lettre d'information n°2 | Octobre 2024

## Le mot de la cheffe de projet

Madame, Monsieur,

En avril dernier, nous vous annoncions le lancement des études de faisabilité du projet éolien de Naix-aux-Forges : vent, acoustique, environnement et paysage. Cette deuxième lettre d'information vous présente le déroulé de ces études plus en détail.

Nous profitons également de cette lettre pour vous informer d'un changement d'interlocutrice. C'est désormais Anne Lentilhac, cheffe de projets RWE Renouvelables France, qui assurera le suivi de ce projet : déroulé des études, dépôt du dossier en préfecture, suivi de l'instruction.

Vous pouvez retrouver les actualités et les avancées projet sur le site Internet dédié : [naixauxforges.projet-eolien.com](http://naixauxforges.projet-eolien.com).

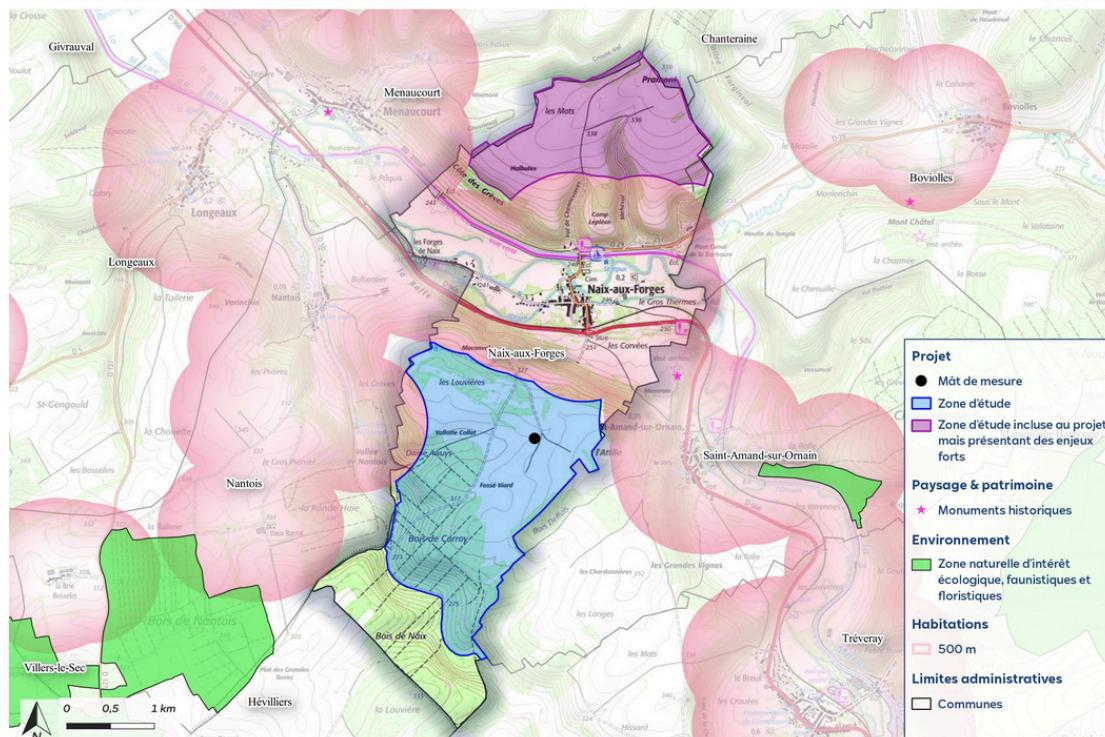
Bonne lecture !



Anne LENTILHAC, cheffe de projets éoliens  
**RWE Renouvelables France**  
anne.lentilhac@rwe.com

## Le projet éolien en bref

### PROJET ÉOLIEN DE NAIX-AUX-FORGES



**RWE**



**3 à 4  
éoliennes**



**3,6 MW de  
puissance par  
éolienne**



**5 600 foyers  
alimentés par an**

# Les études autour du projet

Les études sont réalisées par des bureaux d'études indépendants et reconnus. Elles ont commencé en mars 2024 et se termineront un an plus tard, au printemps 2025. L'ensemble de ces études sera consultable durant la phase d'enquête publique, dont vous serez informés.

## L'étude naturaliste

Cette étude est réalisée sur un cycle biologique complet, c'est-à-dire 1 an. Après une étude bibliographique, les écologues du bureau d'étude se rendent sur la zone du projet afin d'observer les espèces présentes avant de proposer des mesures pour éviter, réduire ou compenser l'impact potentiel du parc.

**Réalisée par Siteléco, l'étude naturaliste a commencé en mars 2024.**



© Noel Raynolds

### Le saviez-vous ?

Le Milan royal est un rapace reconnaissable à sa queue triangulaire et aux fenêtres blanches sur l'intérieur de ses ailes. Les inventaires passés ont fait état de nids à proximité de la zone d'études, qui seront pris en compte dans l'implantation des éoliennes.

## L'étude acoustique

Cette étude permet de s'assurer qu'aucune gène n'est occasionnée par l'implantation des éoliennes. Elle consiste à installer des micros près des habitations les plus proches de la zone de projet pour mesurer le bruit ambiant et ensuite simuler le bruit potentiel du parc éolien. Suite à ces mesures, une analyse est réalisée pour proposer un plan de bridage des éoliennes.

L'étude acoustique commencera en 2025 .

## L'étude de vent

La ressource locale en vent est un facteur déterminant dans la conception du projet éolien : choix du modèle, nombre d'éoliennes, implantation.

**C'est pourquoi un mât de mesure de vent d'une hauteur de 82 m a été installé en mars 2024.**

Le mât de mesure est équipé d'anémomètres, de girouettes, de capteurs d'humidité et de température, permettant de mesurer, entre autres, la puissance et la direction du vent. Grâce aux micros installés sur celui-ci, il sert également à étudier l'activité des chauves-souris en altitude.

### Le saviez-vous ?

Afin de vérifier qu'un projet éolien peut bien s'implanter à Naix-aux-Forges, des demandes de servitudes ont été réalisées par RWE.

Entre autres, les services de l'armée donnent un avis déterminant sur le projet : les éoliennes sont limitées à une hauteur de 150 mètres en bout de pale. De plus, le syndicat des eaux relève qu'une zone de captage d'eau potable se situe sur la zone d'études.

## L'étude d'accès

Une étude d'accès est réalisée afin de définir l'itinéraire le plus approprié pour l'acheminement des éoliennes jusqu'au site d'implantation. Le bureau d'étude Transport Europe Service (TES), sélectionné pour cette étude, travaille en concertation directe avec les gestionnaires de voirie. L'itinéraire est défini à l'aide de reconnaissances physiques d'itinéraires et d'outils performants.

## L'étude paysagère

Dans le cadre de l'expertise paysagère, des photomontages (simulations de l'impact visuel des éoliennes) seront réalisés depuis des points de vue notoires, afin d'estimer la visibilité du parc et d'élaborer des mesures d'évitement/réduction/compensation.

**Pour le projet éolien de Naix-aux-Forges, 40 photomontages seront réalisés par le bureau d'études paysager Inddigo.**

Leur analyse entrera en compte dans le choix de l'implantation finale.